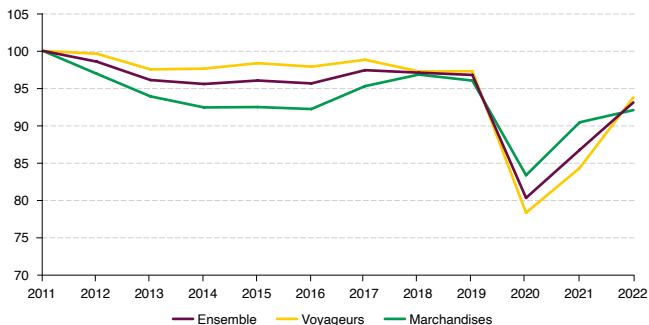


Consommation d'énergie des transports

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE TRACTION DANS LES TRANSPORTS

En indice base 100 en 2011



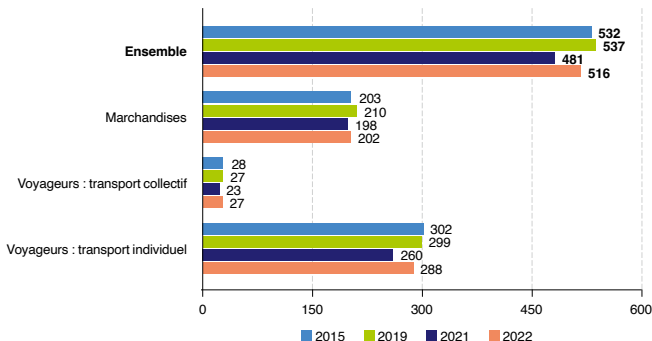
Champ : France métropolitaine.

Source : SDES

Avec 516 térawattheures (TWh) en 2022, la consommation d'énergie de traction des transports poursuit sa hausse (+ 7,3 % par rapport à 2021) et se rapproche de son niveau d'avant-crise (- 3,8 % par rapport à 2019). Le retour à un contexte de circulation proche de celui d'avant-crise favorise la reprise de la consommation d'énergie pour le transport de voyageurs (+ 11,2 % par rapport à 2021) et, dans une moindre mesure, pour celle du transport de marchandises (+ 1,8 % par rapport à 2021), qui avait été moins affecté.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE TRACTION DANS LES TRANSPORTS

En TWh



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES

En 2022, la consommation de l'énergie de traction se partage entre les modes de transport selon une structure analogue à celle de 2019 : 56 % est consommée par les transports individuels de voyageurs, 5 % par les transports collectifs de voyageurs et 39 % par le transport de marchandises.

La consommation d'énergie du transport individuel s'établit à 288 TWh en 2022 (+ 10,8 % en un an), sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise (- 3,7 % par rapport à 2019). Les transports collectifs accroissent également leur consommation en énergie de traction (+ 15,5 %) mais en consomment moins qu'en 2019 (- 2,3 %).

La croissance de la consommation d'énergie de traction du transport de marchandises est plus modérée (+ 1,8 % en 2022). L'essentiel de sa consommation d'énergie se rapporte au transport routier avec une carburation diesel (117,2 TWh pour les poids lourds et 64,6 TWh pour les véhicules utilitaires légers).

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE TRACTION PAR TYPE D'ÉNERGIE

En TWh

	2015	2019	2021	2022
Ensemble des modes de transport	532,4	536,6	480,8	516,1
Pétrole¹	521,0	525,1	468,5	501,9
Routier	485,8	490,1	443,6	473,4
<i>Transport individuel</i>	<i>298,2</i>	<i>294,5</i>	<i>254,8</i>	<i>282,4</i>
<i>Transport routier de marchandises</i>	<i>178,9</i>	<i>186,8</i>	<i>181,4</i>	<i>183,3</i>
<i>Transport collectif</i>	<i>8,8</i>	<i>8,7</i>	<i>7,4</i>	<i>7,7</i>
Non routier ²	35,1	35,1	24,9	28,5
Électricité	10,1	9,5	9,2	10,5
Gaz naturel véhicules (GNV)	1,4	1,9	3,2	3,7

¹ Le pétrole comprend l'essence, le diesel, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le fioul.

² Le mode « non routier » regroupe le transport maritime, aérien et ferroviaire.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES

En 2022, les carburants pétroliers (y compris agrocarburants incorporés) constituent toujours l'essentiel de l'énergie consommée dans les transports (97,2 %). Ils sont surtout destinés au transport routier, pour lequel la consommation de pétrole augmente de nouveau (+ 6,7 % par rapport à 2021) et se rapproche du niveau d'avant-crise (- 3,4 % par rapport à 2019).

La consommation d'électricité, qui représente 2,0 % des consommations d'énergie, continue d'augmenter (+ 14,4 % par rapport à 2021) et dépasse son niveau d'avant-crise (+ 10,3 % par rapport à 2019).